

Paris, le 3 décembre 2019
N°1887



**Bruno Le Maire et Marlène Schiappa
lancent une grande consultation publique
sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'économie**

femmeseco.make.org

L'égalité entre les femmes et les hommes a été reconnue comme la grande cause du quinquennat par le président de la République. Depuis deux ans et demi, le Gouvernement se bat pour y parvenir et les premiers résultats sont là, notamment grâce à la mise en place d'un index visant à assurer une obligation en matière d'égalité salariale et à la loi sur l'avenir professionnel portée par **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail. Mais il faut aller plus loin : les obstacles sont encore nombreux dans la vie professionnelle des femmes. Deux tiers des Français considèrent que la situation actuelle est insuffisante selon un sondage réalisé fin novembre par Harris Interactive et dévoilé ce matin (disponible en ligne [ici](#)). Dans l'entreprise, leurs salaires et leurs perspectives d'évolution sont souvent moins favorables. Les femmes rencontrent également plus de difficultés lorsqu'elles souhaitent entreprendre.

Ces inégalités nous concernent tous. Au-delà de l'injustice qu'elles représentent, les études montrent qu'elles sont aussi néfastes à la réussite économique de notre pays. **C'est pourquoi, lors du G7 à Biarritz, la France s'est engagée à proposer en 2020 une loi visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'économie.**

A ce titre, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des Finances, et **Marlène Schiappa**, secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, ont lancé ce matin, en présence de **Christelle Dubos**, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, d'**Adrien Taquet**, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, et d'**Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, lors de l'événement « *Agir ensemble pour l'égalité femmes-hommes dans l'économie* » une grande consultation publique afin de recueillir l'avis de tous : femmeseco.make.org.

Depuis des semaines le Gouvernement travaille avec les réseaux partenaires, les associations actives dans la promotion de la mixité et des personnalités qualifiées sur cette loi. Cette consultation permettra à tous de commenter les premières propositions (*en annexe p.2*) ou d'en proposer de nouvelles, afin de bâtir ensemble un plan d'action ambitieux qui se concrétisera par un projet de loi en 2020.

Les dates de la consultation : du 3 décembre 2019 au 20 janvier 2020.

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire
Cabinet de Marlène Schiappa

01 53 18 41 13
01 42 75 62 75

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
presse-seefh@pm.gouv.fr

Annexe : LES PREMIERES PROPOSITIONS MISES EN CONSULTATION

1. Education, orientation, formation

- Il faut inciter les établissements d'enseignement supérieur à atteindre des objectifs de parité ambitieux dans l'accès aux formations
- Il faut engager une campagne de communication sur les métiers dans lesquels un des deux sexes est sous-représenté (notamment métiers informatiques, ingénieurs...)

2. Conciliation vie professionnelle – personnelle

- Il faut améliorer le congé paternité
- Il faut favoriser la recherche et la reprise d'activité des parents de jeunes enfants
- Il faut favoriser la reprise d'activité suite à des années passées à élever des enfants sans activité professionnelle
- Il faut rendre plus accessibles les possibilités de garde d'enfants, y compris pour des besoins ponctuels ou des horaires de travail atypiques
- Il faut trouver des solutions pour limiter les frais de garde des enfants de plus de 6 ans en particulier dans les familles monoparentales
- Il faut faciliter le remplacement temporaire des personnes en congé de maternité/paternité dans les petites entreprises
- Il faut favoriser la reconnaissance des compétences acquises pendant une période de parent au foyer

3. Vie dans l'entreprise, projets entrepreneuriaux, formalités

- Il faut que les entreprises se dotent d'un objectif de représentation équilibrée au sein de leurs équipes dirigeantes
- Il faut introduire des indicateurs de parité dans les organisations syndicales et les fédérations professionnelles
- Il faut prévoir un objectif de parité pour les administrateurs salariés désignés dans les conseils d'administration d'entreprises
- Il faut rendre facilement accessibles les résultats du calcul des écarts de salaires femmes-hommes
- Il faut former à la lutte contre les biais de genre les professions qui accompagnent la création et le financement des entreprises
- Il faut développer les prix d'innovation qui mettent en valeur les projets portés par les femmes
- Il faut que l'Etat s'engage sur la mise en œuvre de la parité dans les entreprises dont il est actionnaire
- Il faut permettre l'utilisation du nom de naissance dans toutes les formalités bancaires et administratives